DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Federal Support Court Terme ESG (SI)
Code ISIN : FR0007074919
Initiateur du PRIIP : Federal Finance Gestion société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa.
www.federal-finance-gestion.fr . Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Federal Finance Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce PRIIP est autorisé par la France. Federal Finance Gestion est agréée en France sour le n° GP04000006 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés (DIC) : 24/03/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)soumis au droit français.

Classification Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme.

Durée : La date de création du produit est le 01/09/2002, sa durée d'existence est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs : L'objectif premier du FCP FEDERAL SUPPORT MONETAIRE ESG est de préserver le capital du FCP et de fournir un rendement, net des frais de gestion, égal à celui de l'indice de référence du marché monétaire européen €STR capitalisé, sur la période de placement recommandé de 10 jours.
L'investissement dans ce FCP monétaire diffère d'un investissement dans des dépôts. En particulier, le capital investi dans ce FCP peut fluctuer. En cas de faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par le FCP pourrait ne pas suffire à couvrir les frais de gestion et sa valeur liquidative serait susceptible de baisser de manière structurelle.
Par ailleurs, le FCP ne s'appuie sur aucun soutien extérieur pour garantir sa liquidité ou pour stabiliser sa valeur liquidative.
La stratégie d'investissement du FCP repose sur une sélection active des instruments du marché monétaire composant l'actif de l'OPCVM. Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion. L'actif net sera essentiellement constitué de titres de créances négociables et d'obligations à taux fixe et à taux variable, libellés en euro, émises par des Etats ou par des organismes privés, sélectionnées uniquement sur des signatures de « haute qualité » de crédit telles qu'évaluées par la société de gestion.
La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations émises par des agences de notation. L'utilisation des notations mentionnées participe à l'évaluation globale de la qualité de crédit d'une émission ou d'un émetteur sur laquelle se fonde le gestionnaire pour définir ses propres convictions en matière de sélection des titres.
En complément, le FCP intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la sélection des titres. Dans cette perspective, le gérant s'appuie sur l'expertise des analystes de Federal Finance Gestion mais aussi sur de nombreuses sources d'informations externes, comme les agences de notation extra-financière, les sociétés de courtage, les rapports d'organisations non-gouvernementales (ONG).
L'analyse extra-financière est systématique et est réalisée sur l'ensemble des actifs composant le portefeuille, en amont du processus de sélection des actifs par le gérant.
L'approche ESG de type « Best in class » sectoriel, toutes zones géographiques confondues permet de préciser l'univers investissable du FCP sur la base de l'univers d'investissement. Chaque émetteur est analysé selon un modèle propriétaire et dédié selon la nature des émetteurs (Société ou Etat). Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face.
La définition de l'univers investissable s'effectue en deux étapes :
- Une première étape consiste à appliquer un filtre normatif. Pour les entreprises, cette étape permet d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unis et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon. Pour les Etats, cette phase permet d'exclure les Etats ayant de mauvaises pratiques sur des thématiques fondamentales (notamment le caractère autoritaire du régime, violation des droits de l'Homme et travail des enfants…).
- Dans un second temps, une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est réalisée. Cette approche permet de mesurer la performance des émetteurs au regard de celles de tous les autres émetteurs d'un secteur d'activité donné afin d'orienter les investissements du fonds vers les acteurs les plus vertueux. Ainsi, est étudié un ensemble de critères sur chacun des enjeux : environnementaux (ex. qualité de l'air pour les Etats, émissions de CO2 pour les sociétés), sociaux (ex. système de santé pour les Etats, taux de fréquence des accidents pour les sociétés) et gouvernance (ex. corruption pour les Etats et éthique des affaires pour les sociétés). Le poids de ces différents critères est établi, secteur par secteur, selon l'importance qu'ils revêtent. Concernant les Etats, les niveaux de développement sont pris en compte afin d'établir les groupes de comparaison.
Cette performance est transcrite, pour les Etats comme pour les entreprises, par une notation allant de A à E (A étant attribué aux acteurs les plus performants). L'univers investissable est alors constitué des émetteurs notés de A à D. L'application de ce processus de sélection conduit à une réduction de 20 % de l'univers d'investissement.
La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net.
Plusieurs limites méthodologiques peuvent être identifiées. Ainsi l'analyse est dépendante de la qualité des informations données par les entreprises. La méthodologie d'analyse a pour objectif d'intégrer des éléments prospectifs permettant de s'assurer de la qualité des entreprises sélectionnées, l'anticipation de la survenue de controverses reste un exercice difficile.
Les titres de créance et valeurs assimilées sont soit à taux fixe, soit à taux variable ou révisable, directement en raison de leurs conditions d'émission, ou indirectement après adossement à un ou plusieurs contrat(s) d'échange de taux d'intérêt ("swap(s) de taux"). Les titres éligibles au portefeuille ont une durée de vie résiduelle maximum inférieure ou égale à 397 jours.
Par ailleurs, la société de gestion du FCP attire l'attention des porteurs sur le fait que le FCP utilisera le dispositif dérogatoire d'investissement dans la dette publique monétaire. Ainsi, le FCP pourra placer plus de 5% et jusqu'à 100% de ses actifs dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par les émetteurs listés dans le prospectus du FCP.
La MMP du portefeuille (Maturité Moyenne Pondérée jusqu'à la date d'échéance, dénommée en anglais WAM - Weighted average maturity) - est inférieure ou égale à 60 jours. La DVMP du portefeuille (Durée de Vie Moyenne Pondérée jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers, dénommée en anglais WAL - Weighted average life - et calculée comme la moyenne des maturités finales des instruments financiers) est inférieure ou égale à 120 jours.

- Indicateur de référence : €STR capitalisé
Investisseurs de détail visés : Ce FCP s'adresse à une clientèle qui souhaite un rendement monétaire sur la durée de placement recommandée indiquée ci-après.
Les parts de ce Fonds ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux EtatsUnis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».
Fonds de capitalisation et/ou distribution des sommes distribuables.
Durée de placement recommandée : 10 jours
La périodicité de calcul de la valeur liquidative est quotidienne.
Les demandes de souscription ou de rachat de parts sont centralisées auprès de CACEIS Bank (pour les parts au porteur) ou d'IZNES (pour les parts au nominatif pur), tous les jours au plus tard à 14h00 et exécutées quotidiennement.
Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé).
Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La valeur liquidative du Produit est publiée sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.
Nom du Dépositaire : CACEIS Bank.
Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la période de détention recommandée.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE-QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée de dix (10) jours. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique : Risque de contrepartie (représente le risque de non-respect des engagements d'un contrat par l'une des parties) et risque de crédit (représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance). Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des dix (10) dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 10 jours
Exemple d'investissement 10 000 euros

Scénarios		Si vous sortez après 1 an
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement	
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 949,99 €
	Pourcentage de rendement	-0,50%
Défavorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	9 949,99 €
	Pourcentage de rendement	-0,50%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	9 976,11 €
	Pourcentage de rendement	-0,24%
Favorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	10 026,18 €
	Pourcentage de rendement	0,26%

**période de détention recommandée*

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 03/2020 et de 04/2020.
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 08/2018 et de 09/2018.
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 03/2014 et de 04/2014.

QUE SE PASSE-T-IL SI FEDERAL FINANCE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts totaux	11,47 €
Incidence des coûts annuels**	0,11 %

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
— qu' au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
— 10 000 EUR par an sont investis.

** Période de détention recommandée.*

*** Ceci illustre les effets de coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres PRIIPS.*

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement ; Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez ;	Jusqu'à 0,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00 €
Coûts récurents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,07 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	6,50 €
Coûts de transaction	0,05 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	5,00 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	20% TTC de la surperformance annuelle nette de frais positive du FCP supérieure à la performance de l'indice €STR capitalisé. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 10 jours

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 10 jours

Les désinvestissements avant l'échéance de la période de détention recommandée ou à toute échéance ultérieure sont possibles.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (10 jours au minimum), le risque que le prix de rachat de vos parts soit inférieur au prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance.

Le désinvestissement peut être partiel ou total.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès de Federal Finance Gestion par e-mail à l'adresse suivante : contact@federal-finance.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou, 29480 Le Relecq Kerhuon . Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Forme juridique : OPCVM

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.
Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les données relatives aux performances passées sont disponibles sur le site internet sous la rubrique "Documents à télécharger" au lien suivant : https://www.federal-finance-gestion.fr/gestion/actifs/jcms/c_52390/federal-support-court-terme-esg-si.

Les données relatives aux performances passées sont présentées sur les 10 dernières années.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier.

La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit.

Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : http://www.amf-france.org /rubrique : Le Médiateur.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 24/03/2023

Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.

Federal Finance Gestion, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 378 135 610 RCS Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – n° GP 04/006 du 22 mars 2004 – TVA : FR 87 378 135 610.

FEDERAL FINANCE GESTION